

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011
23 ET 24 JUIN 2011

N° 2011/E4/033

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : M. Michel STEFANI AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

- **OBJET** : **CRISE SANITAIRE : BACTERIE E. COLI ENTERO-HEMORRAGIQUE (E.C.E.H.)**

CONSIDERANT que l'apparition de la bactérie E. Coli entéro-hémorragique (Eceh) a mis en évidence les dérives d'une agriculture mondialisée et d'une recherche pharmaceutique et biologique désarmée face à ce type de crise sanitaire,

CONSIDERANT que sa propagation rapide et son caractère résistant confirment l'importance de travailler à de réelles pistes alternatives tant dans le secteur agricole et de la distribution que dans celui de la recherche pharmaceutique et biologique,

CONSIDERANT que ce type d'agriculture mondialisée soumise aux exigences des marchés et des spéculateurs produit fatalement, outre les famines, ces dérives meurtrières,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

SOUHAITE que les ministres de l'agriculture et de la santé engagent une étude selon les quatre axes suivants :

- relocaliser les productions agricoles et de les labelliser socialement et écologiquement pour que chacun mange à sa faim des produits de qualité ;
- développer le principe du circuit court qui valorise la production de qualité et de proximité à des prix qui garantissent le revenu des agriculteurs et préservent le pouvoir d'achat des ménages ;

- dégager la recherche, la production et la distribution de l'emprise financière qui nuit à la santé publique, au développement durable et à l'indépendance sanitaire ;
- créer un véritable service public de la recherche et du médicament pour que celui-ci devienne un bien commun universel.